

La parole donnée aux citoyens

Faut-il condamner la démocratie participative ? Un débat organisé jeudi à Bessines a permis à deux maires limousin et alsacien de montrer comment ils privilégiaient l'avis des citoyens dans la vie de leur commune.

Franck Jacquet
frank.jacquet@centrefrance.com

Organisé par l'ADELIM, l'association des agents de développement local du Limousin, ce débat sur la démocratie participative a réuni une trentaine de personnes jeudi à Bessines.

Un débat proposé sous la forme d'un procès, avec une question centrale : "faut-il condamner la démocratie participative?". Greffier procureur, chacun a joué son rôle, avec les questions du public pour interroger les témoins venus pour l'occasion. D'un côté, Jean Mouzat, maire de Chanteix en Corrèze (580 habitants), et de l'autre, Jo Spiegel, conseiller général du Haut Rhin et maire de Kingersheim. Deux maires partisans d'une démocratie où l'avis et l'action des citoyens sont pris en compte dans les actions municipales votées par les élus.

Beaucoup de discours, peu d'actions

La démocratie participative revient souvent dans la bouche des élus mais peu de collectifs ont réellement appliqué des



DÉBAT Jo Spiegel (au 1^{er} plan) a été le témoin principal de ce débat proposé sous la forme d'un procès. PHOTOS F.J.

méthodes donnant la priorité à l'avis et à la consultation des citoyens. « Il faut avoir des actions majeures à traiter pour mettre en place des débats citoyens » explique Jean Mouzat. « Ils doivent se dérouler à l'échelle d'un territoire sur des thèmes comme l'eau, les aménagements routiers, ferroviaires, ou les redécoupages territoriaux par exemple. Mais il est nécessaire que ces consultations avec les habitants restent d'une dimension raisonnable. »

« Aujourd'hui, c'est un système

qui n'est possible qu'à un petit niveau local » reprend l'Alsacien Joseph Spiegel. « Cette forme de démocratie n'a du sens que si les décisions des habitants sont prises en compte par les conseils municipaux. Mais c'est une méthode productive car en tant qu'élu cela vous évite de faire des conneries. »

L'exemple Kingersheim

Maire d'une ville de 13.000 habitants dans le Haut Rhin, "Jo" Spiegel est un personnage à part. Membre du PS, son discours détonne dans le monde

politique. Son ouverture envers ses concitoyens lui a offert un nouveau mandat à Kingersheim en mars dernier. Une ville où la

démocratie participative prend un sens concret.

« Récemment, l'installation d'une aire de jeux posait problème à la première couronne de riverains mais elle satisfaisait la seconde couronne. Nous avons trouvé un compromis en laissant la décision au conseil municipal des jeunes. Et puis à Kingersheim, tous les habitants sont invités à la cérémonie de vœux nous attribuons les jobs d'été de la mairie par tirage au sort devant les familles, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place par un conseil participatif, et 10 % de notre budget d'investissement est géré par un comité de citoyens. En fait, il faudrait inventer la crèche démocratique et appeler les habitants aux réunions publiques dès qu'il y a un sujet à voir. »

Organisé le temps d'une matinée, ce débat mis en place par les agents de développement local (qui travaillent au sein des Pays) s'est avéré particulièrement intéressant et riche d'enseignements. ■

➔ **Ouvrage.** Joseph Spiegel est également l'auteur de l'ouvrage "Faire (re)naître la démocratie" aux Éditions Chroniques Sociales.



Jean Mouzat, maire de Chanteix (19) et Jo Spiegel, maire de Kingersheim (68) étaient les témoins de ce débat.